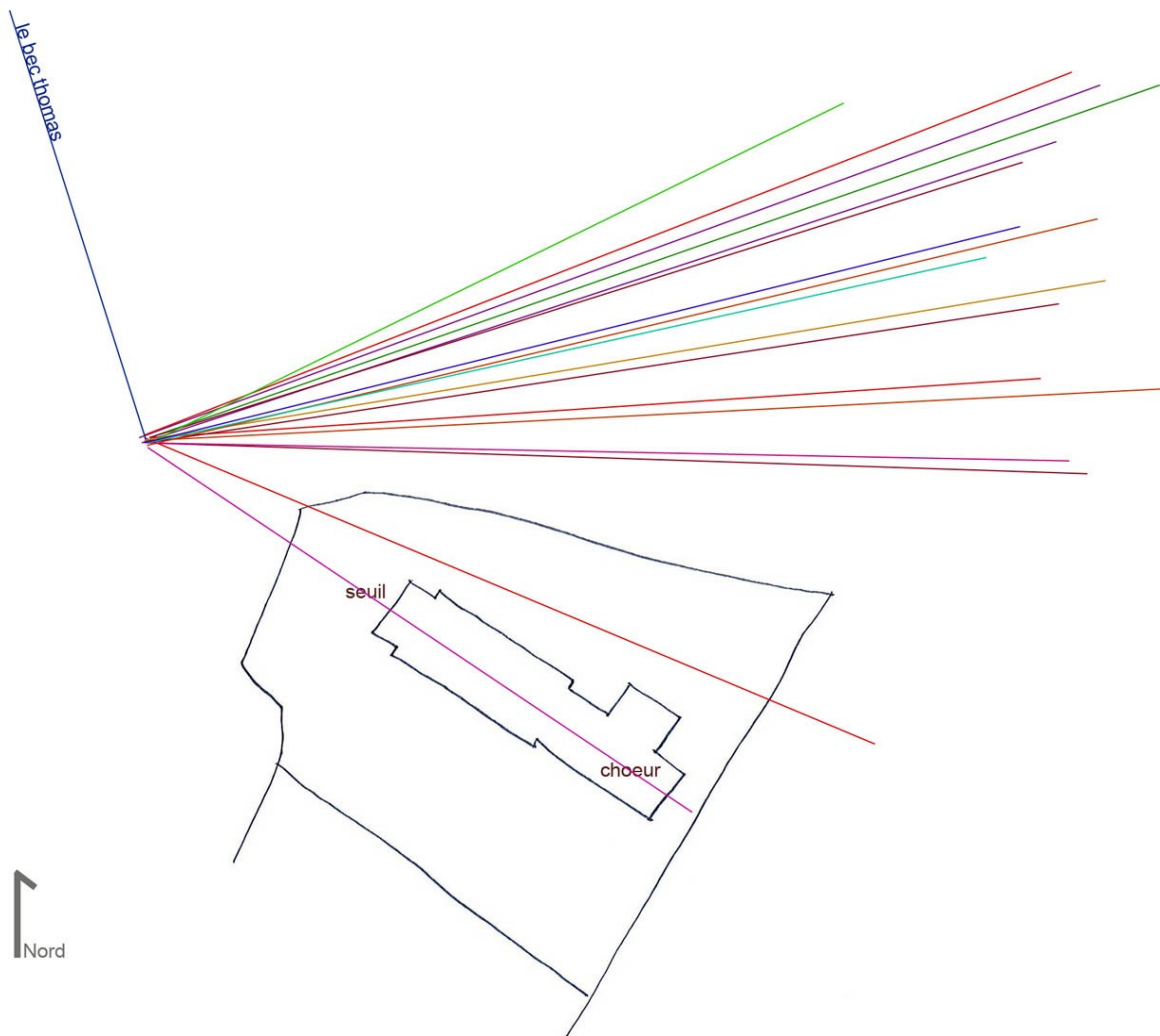


LES ESSENTIELS DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure
Connaissance Églises ISSN 2492-9719 n°05 – māj 26 nov. 2013 - France POULAIN

L'orientation des églises et des tombes de l'Eure

« On » dit que les églises sont orientées vers le levant soit vers l'Est. Nous avons souhaité vérifier cette affirmation pour les églises de l'Eure, en superposant sur une même image les axes des églises en partant du seuil de l'église pour aller vers le chœur. Les premières messes du matin pouvaient ainsi se dérouler avec le soleil qui rentrait à flot par les vitraux et que les premiers mots des prêtres et des croyants soient face au signe de la renaissance de la vie.



Les premiers résultats confirment qu'effectivement les églises sont orientées vers l'Est, avec des petites différences dues sans aucun doute au fait que les bâtisseurs prenaient le point d'émergence du soleil levant du lieu où ils se trouvaient mais également selon la saison à laquelle ils commençaient à édifier l'église. Notons que celle du Bec Thomas présente une particularité puisque franchement orientée vers le Nord.

Il en est de même pour les corps des défunts, qui doivent également être orientés

vers l'orient. C'est le défunt qui doit pouvoir voir le soleil levant ; en conséquence les tombes chrétiennes anciennes ont leur dalle orientée dans le sens Ouest-Est (avec la tête à l'Ouest et les pieds à l'Est).



Il nous a été rapporté que pour respecter quand même les pratiques religieuses, certaines entreprises funéraires plaçaient les corps à l'inverse afin que le corps du défunt soit bien orienté et ne tourne pas le dos au Levant. Certains évoquent également le fait que les tombes des curés étaient placées de manière volontaire vers l'Ouest afin que les prêtres puissent surveiller leurs ouailles même après leur décès.

Dans certains cas, les plus « humbles » des croyants demandaient à être enterrés au plus près des murs des églises ce qui leur permettait en retour d'être baignés par les pluies. A. Albert- Petit écrit dans *l'histoire de Normandie* à propos du Duc Richard de Normandie que « *Sur le point de mourir (996), il se fit transporter à Fécamp où son tombeau était préparé, mais par fantaisie ou excès d'humilité, il demanda que son cercueil, - prêt depuis longtemps et qu'on remplissait chaque jour de blé destiné aux pauvres -, fût placé hors de l'église et sous la gouttière* ».

Notons qu'il est assez fréquent de s'apercevoir qu'avec le temps et la perte des pratiques religieuses chrétiennes, puisque les cimetières étant désormais ouvert à tous (devenus œcuméniques), les rangées de tombes se font face pour gagner de la place. En effet, les allées se font uniquement tous les deux rangs de tombes et non plus pour chaque rang.

